

grande salle de la Bibliothèque du Lycée (1). Des corbeilles de soieries furent offertes à ces princesses.

Vers 1830, l'établissement de la Condition était en grande prospérité grâce au développement de l'industrie de la soie. La Chambre de commerce a donc une fortune personnelle et n'a plus besoin de solliciter le concours pécuniaire de ses administrés lorsqu'elle reçoit le duc et la duchesse de Nemours en 1843, puis le prince-président Louis-Napoléon en 1850. Mais, pour ces deux réceptions, elle emprunte, comme pour les précédentes, des salons propices : elle reçoit dans la grande salle du Musée, au Palais Saint-Pierre, le duc et la duchesse de Nemours (2) ; elle donne un banquet au prince-président dans l'Hôtel de Ville (3).

Au milieu du siècle, la Chambre de commerce est assez confiante dans l'avenir et dans le maintien des ressources apportées par l'établissement de la Condition des soies, pour coopérer avec la Municipalité à la construction du Palais du commerce.

Elle est chez elle lorsqu'elle reçoit : en 1860, l'empereur Napoléon III et l'impératrice Eugénie ; en 1869, l'impératrice Eugénie et le prince Impérial ; en 1876, le président

---

(1) Voir pour la réception de l'année 1816 la plaquette publiée par Rusand et *Journal du département du Rhône*, 11 juin 1816.

Voir pour la réception de l'année 1829, le récit très détaillé dans *Archives du Rhône*, t. X.

(2) Le récit de la réception du duc et de la duchesse de Nemours est dans le *Courrier de Lyon*, 22 à 28 septembre 1843. Il a été publié, en outre, dans une plaquette, Lyon, Merle aîné, 1843.

(3) Le prince Napoléon avait été reçu dans la journée au Palais Saint-Pierre. Voir *Courrier de Lyon*, 14 au 18 août 1850 et aussi *Revue du Lyonnais*, 1850.